

[paris-normandie.fr](https://www.paris-normandie.fr)

Près de Rouen, l'ancien bâtiment des sciences de l'université de Mont-Saint-Aignan sera démoli en 2021

Thierry RABILLER

13-16 minutes

Dans sa livraison de mai 2020, *AMC*, le magazine spécialisé dans l'actualité architecturale française et internationale, propose un zoom sur un édifice fermé depuis des années : le bâtiment des sciences sur le campus universitaire de **Mont-Saint-Aignan**.

Dans un dossier consacré aux bâtiments menacés de démolition, cet ouvrage datant du début des années 60 est « coincé » entre la galerie Serpentine de Johannesburg (Afrique du Sud) et le studio MMX (Mexique). [...] « *Dans une logique de tabula rasa, cette destruction programmée devrait être suivie par celle de la spectaculaire bibliothèque, des mêmes auteurs [Guerrier et Noël]. Au-delà de la valeur culturelle, patrimoniale et mémorielle en matière d'enseignement supérieur de ce campus, ces décisions paraissent relever d'un autre temps, celui du déni des enjeux écologiques. À l'heure de la crise que traversent les universités, il serait souhaitable d'envisager une réhabilitation, moins coûteuse et moins énergivore. Non seulement cela valoriserait un patrimoine des années 1950 trop méconnu de Normandie, mais cela bénéficierait à toute la communauté estudiantine.* »

Chargée d'instruire ce permis de démolition, la préfecture de la

Seine-Maritime a bien pris note de l'avis négatif émis par la Ville de Mont-Saint-Aignan. « *Ils nous ont indiqué que c'est un bâtiment emblématique, rapporte Yvan Cordier. Mais il n'est pas protégé au titre des Monuments historiques ni au titre du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de la Métropole Rouen Normandie. Nous ne disposons pas d'arguments juridiques pour nous opposer à la démolition* », complète le secrétaire général de la préfecture. « *Il faudrait que la Ville et la Métropole se dotent de moyens juridiques pour sauver ce bâtiment.* »

N'ayant donc aucun « *moyen juridique* » à opposer à cette demande, la préfecture de la Seine-Maritime a accordé un permis de démolir le 29 janvier 2020.

Début des travaux de déconstruction en 2021

À la direction de [l'université de Rouen Normandie](#), on prend acte de la décision de la préfecture. « *Ce bâtiment, dont les opérations de déconstruction devraient commencer en 2021, laissera place à des opérations d'aménagements extérieurs, dans la continuité de celles déjà menées entre 2016 et 2019, visant à améliorer le cadre de vie des étudiants et des personnels sur les campus universitaires, dans un souci de durabilité, de sécurité, de lisibilité et d'accessibilité.* »

Pour l'université de Rouen Normandie, ce n'est que l'aboutissement d'un processus engagé il y a plusieurs années. « *La déconstruction du bâtiment 18 fait partie du schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI 2017-2022). Ce dernier a été validé en 2019 par l'ensemble des autorités publiques suivantes : recteur, ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, préfecture, Direction immobilière de l'État. Il a également été adopté par le conseil d'administration de l'Université en janvier 2020.* »

Le permis de démolir délivré par les services de l'État en Seine-Maritime n'est qu'une étape du programme. *« Ce projet, financé dans le cadre du Contrat de Plan État-Région 2015-2020 [une enveloppe de 4,5 M€ est prévue dont 2,5 M€ pour le désamiantage], s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue et de modernisation des campus universitaires, notamment du campus de Mont-Saint-Aignan, menée par l'université de Rouen Normandie depuis 2004. »*

Le « bébé architectural » d'André Guerrier et Pierre Noël n'est pas le seul bâtiment ancien à être « victime » du temps qui passe. *« Plusieurs bâtiments, situés au cœur du campus, ont ainsi été restructurés depuis 2008 : SHS Célestin-Freinet ; bâtiment des sciences Nicolas-Lémery ; bâtiment 44 Blondel (UFR Sciences et Techniques) ; bâtiment 26 (Présidence et affaires générales) ; bâtiment 4 - Espace Michel-Serres (services à l'étudiant), inauguré en janvier dernier. »*

« Extrêmement vétuste »

À l'instar de la décision prise à la fin des années 50 de regrouper toutes les sections scientifiques dans ce « paquebot » aux coursives bleues, l'université de Rouen Normandie explique, qu'en 2007, il a été décidé de *« repositionner les activités de l'UFR Sciences et Techniques principalement sur deux bâtiments : le bâtiment 25 Curib (dédié aux activités de recherche en biologie et santé), nouvellement construit en 2015, et le bâtiment 44 Blondel (dédié à l'enseignement), restructuré en 2016. »* Une [pétition a pourtant été mise en ligne en mars 2020 pour dire « Non à la démolition »](#), arguments techniques à l'appui : *« La réhabilitation est donc non seulement possible, mais elle est économe en coût, en temps de chantier, en énergie et elle génère des espaces dont la valeur culturelle est*

indéniable. » La direction de l'université de Rouen Normandie balaie d'une seule main cet argumentaire : « *Le bâtiment 18 est extrêmement vétuste. À la différence d'autres bâtiments du campus, il n'est pas restructurable. Il ne répond plus aux normes en vigueur et aux besoins actuels en recherche et enseignement.* » L'École supérieure d'architecture de Normandie, basée à Darnétal, a déposé un projet pour réinvestir ce bâtiment. Un projet non retenu dans le prochain contrat de plan État-Région 2021-2027. Pour une question de coût : une quarantaine de millions d'euros. Comme quoi, le vieil adage « *rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme* » n'est pas une théorie absolue.

L'avis négatif de Mont-Saint-Aignan

Catherine Flavigny qui a fait des études d'allemand à l'université de Nanterre n'a pas fréquenté ce bâtiment. L'actuelle maire de Mont-Saint-Aignan, toujours en course pour un deuxième mandat consécutif, a véritablement découvert ce bâtiment à l'occasion du Bicentenaire de sa ville [1819-2019]. « *J'ai assisté à une conférence donnée par [Vincent Gonzalez](#) qui a consacré un livre au campus universitaire de Mont-Saint-Aignan. Il a choisi la façade de ce bâtiment pour illustrer la couverture de son ouvrage. À l'intérieur, il y a de magnifiques photos qui ont attiré mon attention.* »

Entourée de trois conseillers municipaux architectes de profession, Catherine Flavigny a approfondi le dossier.

« Il ne s'agit que d'un avis consultatif »

« *Je ne suis pas insensible à ce bâtiment. Et au regard de sa valeur aussi bien extérieure qu'intérieure, la Ville a émis un avis négatif [16 décembre 2019] quant à sa destruction. Mais il ne*

s'agit que d'un avis consultatif », poursuit l'élue saint-aignanaise qui avoue ne pas savoir ce que l'université de Rouen Normandie « *souhaite faire de cet espace* » lorsque le bâtiment sera rasé du campus.

La maire de Mont-Saint-Aignan confirme, en revanche, qu'elle n'a pas soumis aux élus métropolitains ce dossier architectural dans le cadre du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) qui a été approuvé le 13 février 2020.

Pierre Noël et André Guerrier

L'histoire du bâtiment principal des sciences de l'Université de Rouen démarre au milieu des années 50.

Initié par la Ville de Rouen, le projet est transféré en 1958 au ministère de l'Enseignement supérieur pour former un « Collège des sciences » au sein duquel seraient rassemblées plusieurs disciplines : chimie, physique, sciences naturelles et mathématiques.

Ce sont deux architectes bien connus à Rouen qui héritent du projet : Pierre Noël (1925-2009) et André Guerrier (1897-1965). Reconnu localement pour la qualité de ses constructions, Pierre Noël s'associe à Philippe Feeny et Georges Parléani pour fonder l'agence Feeny, Noël, Parléani.

Ils se sont tous trois rencontrés sur les bancs de l'atelier François Herr, à l'École régionale d'architecture de Rouen. Pierre Noël est davantage spécialisé dans la réalisation d'équipements et de bâtiments tertiaires. À ce titre, il participe dès le début de sa carrière aux études de conception de la nouvelle préfecture de Seine-Maritime et de la tour des Archives (actuel Hôtel du Département), réalisée en collaboration avec Raoul Leroy, Rodolphe Dussaux et Henri Bahrmann entre 1958 et 1965. Un

bâtiment en cours de protection au titre des Monuments historiques.

Campus pluridisciplinaire

André Guerrier participe à la Reconstruction des villes de Gaillon et de Pont-Audemer et réalise à Rouen plusieurs îlots d'habitation en collaboration avec son fils, lui-même architecte. Très impliqué dans la vie de la profession, il occupe pendant près de trente ans les fonctions de secrétaire général du conseil régional de l'Ordre des architectes.

Ces architectes sont représentatifs de l'école architecturale rouennaise de l'après-Seconde Guerre mondiale, qui trouve à s'exprimer par d'emblématiques programmes d'équipements publics.

Ce bâtiment sera réalisé dans le cadre du campus pluridisciplinaire conçu par les architectes René-André Coulon (1908-1997) et François Herr (1909-1995).

Le chantier durera dix-huit mois et le bâtiment sera inauguré en 1961. Le bâtiment comporte une vaste salle des pas perdus et abrite dans ses quatre étages les différentes disciplines scientifiques, étroitement reliées entre elles par un système de triple escalier. Ces différents niveaux sont dédiés à l'enseignement pratique, qui occupe une large place au sein du programme.

Selon un axe nord-sud, une immense galerie vitrée conduit à l'amphithéâtre de 500 places, doublée d'une galerie de dessertes abritant des amphithéâtres d'échelle intermédiaire (350 places au total).

Fondées sur une trame de 5,25 m qui se déploie en rez-de-chaussée, les travées sont découpées par des séquences de

meneaux métalliques dans les étages.

Sources bibliographies : Fichier international de [Docomomo](#).

Cinq bonnes raisons de ne pas détruire l'ex bâtiment des sciences

L'université de Rouen Normandie a obtenu un permis de démolir le 29 janvier 2020. (Photo T.R./Paris-Normandie)

L'université de Rouen Normandie a obtenu un permis de démolir le 29 janvier 2020. (Photo T.R./Paris-Normandie)

Docomomo, un groupe de travail français pour la valorisation et la protection de l'architecture, de l'urbanisme et des paysages du XX^e siècle, s'est intéressé de près à cet édifice classé dans la catégorie en « danger de démolition. »

1 . Les qualités techniques

La structure en béton armé, composée d'un portique central, supporte de puissantes poutres concaves en porte-à-faux d'une épaisseur allant jusqu'à 1,4 m et libère la façade composée d'éléments légers. La qualité, la technicité des matériaux et du décor intérieur, les lignes de composition (trame de 5,25 m), les qualités constructives et la légèreté des parois offrent un graphisme d'une grande finesse.

2. Une valeur sociale

L'édifice forme la partie saillante du campus universitaire à vocation interterritoriale : il fait partie de la phase de lancement du campus sur la commune de Mont-Saint-Aignan, au milieu des années 1950, dans un mouvement emblématique du « temps des aménageurs » (Bidois, Feiertag, Marec, Vadelorge, 2019)

3. Une valeur artistique et esthétique

Cet édifice se distingue également par son architecture d'une grande précision, où chaque élément prend sa place dans un ensemble cohérent. Les espaces intérieurs ont été conçus et réalisés avec soin, que ce soit les amphithéâtres, la salle des pas perdus ou les salles d'enseignement.

Les décors et modénatures (traitement ornemental) sont aussi de grande qualité. Les matériaux utilisés sont variés et toujours utilisés « bruts » : moellons de schistes, plaques d'ardoise,

menuiseries en bois, carreaux de céramique, galets de plage, bandeaux de briques et béton structuré. Les intérieurs sont réalisés en panneaux de contreplaqués vernis et verres armés.

Une attention est portée au détail, malgré le cadre économique très contraint. Ils sont assemblés pour former des contrastes visuels géométriques et des contrastes de matières.

À l'intérieur, l'édifice comporte un important programme de mobilier et équipements intégrés sur mesure, réalisés en menuiserie en bois massif, faisant pendant à un décor de calepinages (dessin de la disposition d'éléments de formes définies pour former un motif) et de lames de bois. Les choix esthétiques se centrent sur des matériaux lisses, résistants, et hygiénistes, tandis que les essences de bois confèrent une noblesse aux espaces de travail.

4. Un statut canonique

Ces édifices se distinguent par leur singularité dans le paysage régional et national, tout en exprimant une demande de développements de savoir et d'enseignement à destination de la génération du baby-boom. Par ailleurs, le raffinement constructif, la qualité d'exécution et l'offre architecturale complète – à la fois intérieure et extérieure – en font un objet saillant de l'architecture légère de la fin des années 1950.

5. Indissociable de la bibliothèque

Parmi les campus universitaires, celui de Mont-Saint-Aignan est resté relativement discret – au regard des grands campus de l'Hexagone, de Rennes-Villejean, en passant par celui de Toulouse-Le Mirail, sans même évoquer les campus d'Île-de-France. Pourtant, ce programme d'envergure, adossé à la ville de Rouen, où la construction universitaire est à conforter, doit impulser – dès le milieu des années 1950 – un tournant majeur

pour la dynamique d'enseignement à l'échelle territoriale et régionale.

Le bâtiment est également à rapprocher de la bibliothèque du campus, édifiée par les mêmes architectes entre 1964 et 1969 et qui incarne la phase de lancement du campus sur la commune de Mont-Saint-Aignan. La spectaculaire bibliothèque est digne du plus grand intérêt architectural et témoigne de la capacité de ces mêmes architectes d'étendre et d'adapter leurs compétences au programme.